

# 24H DANS UN COMMISSARIAT, Y'A QU'UN CONDÉ POUR SUPPORTER ÇA!

**LA GARDE-À-VUE EST UN COMBAT DE NERFS.**  
Même si tu n'as rien fait, la police cherchera à t'inculper.  
**QUELQUES CONSEILS FONDAMENTAUX  
POUR T'ÉVITER UNE INCULPATION BIDON.**

- **LE SILENCE** est la première des vertus. Tiens-toi à cet adage en garde-à-vue.
- **DEMANDE À VOIR UN MÉDECIN, ATTENTION**, le médecin n'est pas un allié, garde toujours le silence sur les raisons de ton arrestation
- **DEMANDE À VOIR UN.E AVOCAT.E.** Il suffit de connaître le nom et le barreau auquel l'avocat.e est rattachée pas besoin de numéro de téléphone.
- **PRÉVIENS UN PROCHE** (idéalement quelqu'un.e qui n'est pas susceptible d'être en GAV' aussi). La police te proposera de le.a prévenir pour toi, **tu as le droit d'appeler toi-même.** Précise le commissariat où tu te trouves. N'en dis pas plus, tu es sur le téléphone du commissariat.